

Revêtement papier
siliconé

Mousse en PVC à
cellules fermées

Adhésif acrylique autocollant

SÉRIE 5041

Absorbeur de chocs et de vibrations. Version anti-feu.

Norseal® 5041 est une mousse en PVC à cellules fermées haute densité. Elle se distingue par son excellente résistance à l'abrasion et sa faible absorption d'eau.

Norseal 5041 est une mousse à forte résistance interne, ce qui en fait un excellent absorbeur de chocs et amortisseur de vibrations. Sa fermeté et sa force à la déflexion élevée sont très utiles pour les applications de découpe.

Pour créer une étanchéité suffisante, la mousse doit être comprimée d'au minimum 30 % sur le joint final (en fonction de la forme du joint et de la rugosité des deux surfaces). Une fois en place, la mousse sera capable de gérer les mouvements normaux du joint liés à l'expansion thermique ou aux forces environnementales.

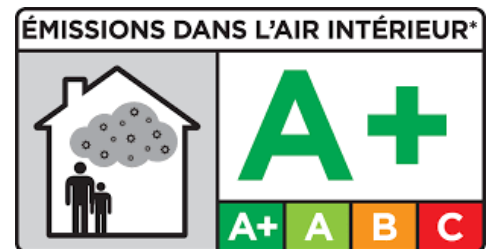
L'adhésif acrylique utilisé pour la gamme de produits **Norseal** est un adhésif autocollant. Il doit donc être appliqué sur une surface propre et sèche. L'adhésif est utilisé pour maintenir le joint en place avant la compression.

Formule anti-feu

Norseal 5041 Noir est certifiée B1 (DIN 4102-01, 05/98). Une copie du certificat sera transmise sur demande.

Également disponible

Norseal 5040, qualité standard (sans retardateur de flamme).



APPLICATIONS

- Découpe
- Coffrages en béton
- Suppression des grincements
- Réservoirs d'eau
- Joints d'appareils



Série Norseal 5041 – Propriétés

Des essais de performance sont réalisés au moyen de procédures d'essai standard.

Les valeurs présentées sont des valeurs type et ne devraient pas être utilisées à des fins de spécification.

Épaisseur (mm) × longueur (m) :	1,5 × 60 - 3,0 × 30 - 4,5 × 20 - 6,0 × 15
Largeurs :	6 mm à 1422 mm
Largeur utile minimale :	1360 mm
Couleur :	Noire ou grise*
Pellicule de protection :	Papier siliconé

* Possibilité d'application de quantités minimales de commande. D'autres longueurs, couleurs et revêtements (polyester) de rouleaux sont également disponibles. Veuillez vous renseigner sur les quantités minimales de commande.

Propriété	Valeur	Méthode de Test
Densité (kg/m ³)	165 - 260	ASTM D-1667
Compression, 30% (N/cm ²)	min. 4	ASTM D-1667
Déflexion, 30% (N/cm ²)	min. 2.5	ASTM D-1667
Déformation rémanente après compression @50% (%)	<10	ASTM D-1667
Dureté (shore 00)	40	ASTM D-2240
Traction (N/cm ²)	64	DIN 53571
Allongement (%)	210	DIN 53571
Absorption d'eau (%)	<15	NTP-35
Étanchéité à l'eau (U-Test - 30%)	Passe	NTP-38
Étanchéité à l'air @30%, 2000 Pa	Pas de fuite	10PRT128
Température de service (°C)	-40 à +70	
Température d'application (°C)	-30 à +50	
Test au feu	HBF	UL-94
Conductivité thermique (mW/mK) OkPa	37	ISO 8302
Résistance aux bactéries/champignons	0 = inerte or fongistatique	ISO 846 A&C

* NTP = Norton Test Procedure.

Stockage

Le matériau doit être stocké à température ambiante.

Durée de conservation

Le niveau d'adhérence diminue avec le temps. C'est pourquoi nous recommandons d'utiliser le produit dans les 6 mois suivant la livraison.



TAPE SOLUTIONS

Amérique du Nord | Amérique du Sud
Europe | Asie

Pour plus d'informations, visitez notre site web
tapesolutions.saint-gobain.com

IMPORTANT : Il incombe à l'utilisateur de garantir l'adéquation et la sécurité des produits Saint-Gobain pour toutes les utilisations prévues et de s'assurer que les matériaux utilisés respectent toutes les exigences réglementaires applicables. Saint-Gobain décline toute responsabilité en cas de défaillance de produit résultant de vos actions ou omissions, y compris l'utilisation, la conception, la fabrication ou application des produits dans lesquels les matériaux sont intégrés.

GARANTIE : Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie ou un engagement contractuel. Les descriptions des produits ci-dessus peuvent varier en fonction des spécifications demandées et des protocoles de test. Généralement, Saint-Gobain garantit que les produits respecteront les spécifications convenues au moment de la livraison et accepte les réclamations pour non-conformité pendant six (6) mois après la livraison des produits. Si un produit est jugé non conforme à sa garantie, la seule obligation de Saint-Gobain est, à son choix, soit de remplacer les produits non conformes, soit de rembourser leur prix d'achat.

Saint-Gobain exclut toute autre garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, y compris toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

Formulaire N° 1031F | © Saint-Gobain Mars 2025 | Toutes les marques mentionnées sont des marques déposées de Saint-Gobain Tape Solutions ou de ses sociétés affiliées, faisant partie du groupe Saint-Gobain.